



Chers Amis,

Nous avons dû annuler la visite du Port du Havre programmée en mai dernier.

Je ne reviendrai pas sur les raisons et motifs.

Nous devons cependant nous en servir afin de mieux cibler

nos événements lorsqu'ils sont loins de nos bases.

Nous reprogrammerons cette visite à une période moins hostile.

Je vous rappelle que beaucoup d'entre vous sont intéressés par le parcours logistique d'un container arrivant du monde entier après plusieurs semaines de navire dont les produits doivent parvenir aux destinataires, consommateurs ou intermédiaires, élément final de la chaîne logistique.

Nous vous présenterons très rapidement de nouvelles dates de visite sur lesquelles nous vous demanderons votre confirmation.

Cependant, avant ce voyage, la prochaine manifestation importante se déroulera le 25 juin avec la visite du hub colis de Geodis à St-Martin-sur-le-Pré.

L'Assemblée Générale de notre Club se déroulera juste avant cette visite.

Nous comptons sur votre présence à la visite de ce site, tant l'objet a été réclamé par beaucoup.

Nous serons également très heureux d'échanger avec vous au cours de l'Assemblée Générale.

Bien logistiquement et bien cordialement

Thierry Bruneau

Le conseiller en sécurité

Depuis le 1 janvier 2000, toutes les entreprises qui chargent, transportent ou déchargent des matières dangereuses sont tenues de s'adjoindre les services d'un conseiller à la sécurité.

Le conseiller à la sécurité cherchera par tous les moyens à optimiser les conditions de sécurité en veillant au respect des règles

internationales et françaises relatives au transport de marchandises dangereuses.

En cas d'accident, il rédige un rapport décrivant les circonstances de cet accident, son déroulement, et ses conséquences.

Chaque année, il a également sous sa responsabilité la rédaction d'un rapport sur

les activités de l'entreprise. Il propose des actions à mener pour améliorer la sécurité. Son rôle est donc principalement préventif.

Philippe Andry ingénieur Agro responsable de la sécurité au sein de SEVEAL, animera la commission sécurité du Club.

Les actions de la DIRECCTE

Par Jonathan Lemaire

Depuis 2008, le service de l'Etat en charge du développement industriel et économique régional (appartenant à l'ex-DRIRE et aujourd'hui à la DIRECCTE⁽¹⁾) – en partenariat avec le Conseil Régional - cherche à mettre en œuvre des actions collectives visant à optimiser la logistique des entreprises industrielles. L'objectif est que ces dernières deviennent plus compétitives, non seulement en terme de prix, mais également en termes de réactivité et de qualité du service proposé aux clients.

Grâce à la connaissance acquise sur le terrain au travers de nombreuses visites d'entreprises et de divers contacts avec les acteurs clés de la logistique en Champagne-Ardenne, la Division Développement Industriel de l'ex-DRIRE a élaboré une étude⁽²⁾ portant sur la logistique en Champagne-Ardenne. Cette étude, à destination des pouvoirs publics (collectivités territoriales, Etat notamment), des organisations professionnelles et des entreprises composant le tissu industriel local, a notamment révélé que la filière logistique en région manquait de structuration. Il a également été constaté que certains enjeux devaient être traités de manière collective par les entreprises de la région afin de rationaliser les coûts logistiques : à titre d'exemple, les bénéfices de l'externalisation de la logistique chez les PME, les mutualisations possibles en matière de logistique, le partage de surfaces de stockage, les saisonnalités (sous-traitance de capacité, ressources hu-

maines, etc.), un groupement d'employeurs avec une spécialisation sur les métiers logistiques, la diversification des activités logistiques (co-packing, co-manufacturing, etc.).

C'est ainsi que, l'Etat, en partenariat avec le Conseil Régional de Champagne-Ardenne et l'Europe, a décidé d'apporter un soutien technique et financier à cette filière. Les ambitions de l'Etat, au travers du club Défis Logistiques en Champagne-Ardenne, sont de contribuer à la structuration de la filière logistique régionale, d'inciter et de développer des collaborations inter-entreprises et de répondre aux besoins collectifs des entreprises champardennaises en matière de logistique. Les défis logistiques posés pourront ainsi être relevés si les acteurs concernés œuvrent dans le même sens autour d'une structure fédératrice que représente l'association Défis Logistiques en Champagne-Ardenne.

Depuis le 15 février 2010, la **Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)** regroupe les missions exercées antérieurement par les DRTEFP et DDTEFP, la DRCCRF, les services de développement économique et de métrologie des DRIRE, la DRCE, la DRCA, la DRT et le chargé de mission à l'intelligence économique.

Etude disponible sur le site : www.champagne-ardenne.drirc.gouv.fr

Personne référente sur la thématique logistique au sein de la DIRECCTE Champagne-Ardenne : Jonathan LEMAIRE
Tél : 03.26.77.65.91, mail : jonathan.lemaire@industrie.gouv.fr

Agenda :

Le 24 juin à partir de 17h30 à Saint Martin sur le pré

L'AG du club et la découverte d'un site de transit

Inscription sur le site nous comptons sur votre présence.

Adhésion des chemins de fer russes au CIT



L'adhésion des RZD au CIT fait logiquement suite à l'adhésion de la Fédération de Russie à l'organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF), Disposant d'une infrastructure étendue et bien entretenue, la principale entreprise ferroviaire de la Fédération de Russie, par ailleurs deuxième transporteur ferroviaire au monde, ouvre ainsi de nouvelles perspectives en Europe et en Asie pour les transports ferroviaires de bout en bout au niveau intercontinental.

Le site www.rzd.ru (en russe et en anglais) fournit de plus amples informations sur les Chemins de fer russes.

Les fluctuations du cours du dollars peuvent se traduire par une augmentation de vos coûts logistiques. La conjugaison des variations des cours, les écarts du prix de vente du pétrole et l'augmentation prévisibles des taux de fret en sortie d'Extrême-Orient risquent de peser sur les coûts d'approvisionnement.



Indexation gazole : mode d'emploi

Les alinéas II et III de l'article 23 de la loi n°2006-10 du 5 janvier 2006, relative à la sécurité et au développement des transports, permettent aux transporteurs routiers de marchandises d'ajuster leur prix de transport en fonction des variations du coût du carburant et du poids de ce poste dans l'entreprise. Si le législateur a instauré le principe selon lequel le prix de transport pouvait être révisé de plein droit, il n'en reste pas moins que les parties demeurent libres contractuellement du choix des modalités de révision.

Le CNR a édité un mode explicatif que vous trouverez sur le site du Club.

Cabotage routier



Attendu depuis la fin 2009, le décret sur l'encadrement du cabotage routier est paru au JO du 21 avril. Hormis l'introduction de la coresponsabilité du donneur d'ordre, le texte daté du 19 avril se borne à transposer le règlement européen.

Il faudra attendre la parution de la circulaire et des arrêtés d'application, pour avoir le détail du dispositif réglementaire

encadrant le **cabotage routier**.

Le décret "balaie" d'ores et déjà plusieurs points inscrits dans la loi "régulation ferroviaire" du 8 décembre 2009 :

Justificatifs à bord du véhicule : la lettre de voiture internationale (CMR) attachée au transport international préalable à l'opération de cabotage et les lettres de voiture relatives à chaque opération ;

Justificatifs des donneurs d'ordres : à des fins de mise en œuvre, le cas échéant, de sa coresponsabilité, toute entreprise qui fait réaliser par un transporteur routier des opérations de cabotage doit conserver au moins deux ans les contrats de transport ou autres documents justificatifs concernant les véhicules utilisés.

Des bateliers ont entamé le 26 avril le blocage de quatre axes de navigation fluviale du Nord, à l'aide de leurs péniches. Ils protestent contre la baisse de leurs revenus et réclament la définition d'un seuil minimum de rentabilité. Les bateliers dénoncent les pratiques abusives de certains courtiers et intermédiaires dans le transport fluvial.



Christine Morel spécialiste du transport fluvial c/o Wincanton

Commerce international

Madame Leila Difallah du service international de la CCI de Troyes communique sur le programme **OPTILOG**



La CCI Internationale de Champagne Ardenne propose depuis plusieurs années, aux entreprises souhaitant s'initier à l'exportation, un programme de formation et d'accompagnement intitulé « Nouveaux Exportateurs ».

Riche de cette expérience, dont la qualité est largement reconnue par les entreprises utilisatrices, ainsi que par les financeurs du programme, CCI International a décidé de proposer aux entreprises ayant une activité internationale à l'exportation ou à l'importation un nouveau programme « Optilog » dont le déploiement est confié à la Chambre de Commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube.

Optilog est un outil d'évaluation des risques internationaux de l'entreprise, et un programme d'accompagnement à la mise en œuvre d'actions correctives, dans les domaines douanier, fiscaux, flux de marchandises, assurances transport, et plus généralement des techniques du commerce international. Les bénéfices attendus pour les entreprises qui suivront ce programme sont de trois ordres :

- optimiser l'organisation,
- réduire les coûts
- sécuriser les flux.

Au-delà d'une formation de base collective, l'originalité de ce programme résulte d'un accompagnement individuel de chaque entreprise sur son propre plan d'action par un expert du commerce international.

Trois sessions sont programmées : une première pour le deuxième semestre 2010, et deux autres pour le premier semestre 2011.

Pour obtenir des informations complémentaires, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller en développement inter-

Votre Club lance une étude sur l'organisation de la Chaîne Logistique dans les entreprises de Champagne Ardenne.

Nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire et le retourner au secrétariat du club.

La restitution sera affichée sur le site du club et commentée lors d'un petit déjeuner

Retrouvez-nous sur le web : www.defis-logistiques-champagne-ardenne.com



Agenda :

24 juin AG, le statut OEA et la visite du site de Géodis

Juillet : construction HQE

1° Existe-t-il un service logistique dans votre entreprise : Oui Non

2° Rattachement hiérarchique du service logistique :

DG Direction Technique Direction achats Direction commerciale

Autres (à définir) :

3° Le responsable logistique participe-t-il au comité de direction Oui Non

4° En l'absence de responsable logistique, qui gère les services de la chaîne logistique

(entrepôts, magasins, transports, approvisionnement) Plusieurs réponses possibles

.....
.....
.....

5° Quels sont les services gérés par le responsable logistique ?

entrepôts magasins gestion des stocks transports chauffeurs

achats approvisionneur ordonnancement ADV SAV

informatique sécurité environnement qualité atelier mécanique engins

5° Quel est le chiffre d'affaires de votre entreprise ?

moins de 1 million de 1 à 5 millions de 5 à 10 millions

de 10 à 50 millions de 50 à 100 millions de 100 à 500 millions

de 500 millions à 1 milliard plus de 1 milliard

6° Quelle est la taille de votre entreprise ?

moins de 20 salariés de 21 à 50 salariés de 51 à 100 salariés

de 101 à 300 salariés de 301 à 500 salariés de 500 à 1000 salariés

plus de 1000 salariés

7° Combien de personnes travaillent pour la logistique de l'entreprise ?

Indiquez le nombre de cadre, de maîtrise et d'employé

Service approvisionnement :

Ordonnancement :

Entrepôt :

Magasin :

Service transport :

Chauffeur :

SAV :

Administration des ventes (placée sous la responsabilité de la logistique):

Autres (précisez) :

8° Quel est votre secteur d'activité ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Automobile et matériel de transport | <input type="checkbox"/> Aéronautique |
| <input type="checkbox"/> Chimie/plastique | <input type="checkbox"/> Pharmacie |
| <input type="checkbox"/> Agricole (coopérative) | <input type="checkbox"/> Industrie agroalimentaire |
| <input type="checkbox"/> Grande consommation | <input type="checkbox"/> Distribution |
| <input type="checkbox"/> Textile habillement | <input type="checkbox"/> Bois ameublement |
| <input type="checkbox"/> Papier carton | <input type="checkbox"/> Imprimerie, reproduction, édition |
| <input type="checkbox"/> Matériaux de construction, verres | <input type="checkbox"/> Extraction/énergie |
| <input type="checkbox"/> Métallurgie travail des métaux | <input type="checkbox"/> Fabrication de machine et équipements |
| <input type="checkbox"/> Fabrication de mat. électrique et électronique | <input type="checkbox"/> Bâtiments et travaux publics |
| <input type="checkbox"/> Industries diverses | <input type="checkbox"/> Transports et entreposage |
| <input type="checkbox"/> Banques | <input type="checkbox"/> Autres services aux entreprises |
| <input type="checkbox"/> Autres, précisez..... | |

9° De quels outils informatiques disposez-vous ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> ERP :..... | <input type="checkbox"/> WMS |
| <input type="checkbox"/> TMS : | <input type="checkbox"/> Autres, précisez : |
| <input type="checkbox"/> Optimisation de tournées | |

10° De quels tableaux de bord disposez-vous ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Réduction des coûts | <input type="checkbox"/> Balance âgée |
| <input type="checkbox"/> Analyse des flux | <input type="checkbox"/> Analyse fournisseurs |
| <input type="checkbox"/> Analyse des stocks amont et aval | <input type="checkbox"/> Durée des cycles d'exploitation |
| <input type="checkbox"/> Prévisions des ventes | <input type="checkbox"/> Autres précisez : |

11° Pouvez-vous nous indiquer la destination de vos flux ?

Trafics nationaux

Nombre d'expéditions total année

Poids brut expédié :

CA transport :

Trafics internationaux Europe

Nombre d'expéditions total année

Poids brut expédié :

CA transport :

Trafics internationaux pays tiers

Nombre d'expéditions total année

Poids brut expédié :

CA transport :

12° Origine de vos flux d'approvisionnement ?

Trafics nationaux

Nombre de réception total année

Poids brut reçu :

CA transport :

Trafics internationaux Europe

Nombre de réception total année

Poids brut reçu :

CA transport :

Trafics internationaux pays tiers

Nombre de réception total année

Poids brut reçu :

CA transport :

13° Externalisation de tout ou partie de votre logistique

Entrepôt oui non Nb. de site : superficie :
région d'installation :

Transport : oui non Nb de transporteur :
Type de transporteur : messagerie express lots vrac affruteur

14° Effectuez vous les opérations de douane ? oui non

15° Avez-vous mis en place des procédures douanières ? oui non

16° Avez-vous le statut d'opérateur économique agréé ? oui non
Envisagez-vous la démarche ? oui non

17° Avez-vous mis en place un plan de formation du personnel ? Oui non
Nature de la formation :
.....
.....

18° Assurez-vous une gestion des risques de votre chaîne logistique ? Oui non
.....
.....
.....

Vous pouvez nous transmettre tous renseignements complémentaires concernant l'organisation de votre entreprise :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Entreprise :
représentée par : fonction :
Adresse :
Tel : Mail :

Nous vous remercions de votre collaboration
Défis Logistiques en Champagne Ardenne
2 allée Albert Caquot 51100 Reims



Les financeurs du Club



"Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, à exercer auprès du Club Défis Logistiques en Champagne-Ardenne,
2 allée Albert Caquot 51100 Reims.